

Monsieur le Président, Mes Chers Collègues, Mesdames, Messieurs,

Voici 70 ans, jour pour jour, deux bateaux quittaient l'Île de Sein pour rejoindre la France Libre, avant que les barbelés de l'envahisseur ne viennent enserrer ce territoire du bout du monde.

Évoquer aujourd'hui cette glorieuse page d'histoire bretonne qu'écrivirent les Sénans, c'est rendre hommage à toutes celles et à tous ceux qui, derrière le Général de Gaulle, ont fait leur devoir. Ce devoir impérieux de ne jamais rajouter le déshonneur à la défaite, de ne jamais renoncer avant d'avoir lutté.

Au-delà des valeurs transmises par ces combattants de la première heure, retenons aussi la parole de Lucie Aubrac « résister se conjugue au présent ».

Certes, 70 ans après la souillure du nazisme et 70 ans après le sursaut gaullien, aucun enjeu contemporain ne paraît comparable.

Les dictatures ont changé de visage et les dominations ne s'organisent plus autour de Blietzkrieg ni de Panzerdivisionen. Sans doute faut-il aussi constater que les soumissions et les docilités sont préférées à la destruction et à l'élimination, ce qui oblige néanmoins à repenser la lutte éternelle pour la liberté, pour l'émancipation et la dignité de tout citoyen.

Si d'aventure d'aucuns s'interrogent sur les nécessités de l'heure, qu'ils s'inspirent du programme mis en œuvre, du Conseil National de la Résistance que d'autres n'ont cessé de mettre à bas jour après jour. L'idéal de Guy Môquet et de ses compagnons de route reste pour nous et pour beaucoup de nos compatriotes une source d'espérance et non un sujet d'utilisation médiatique.

La tendance à ne voir en toute chose que sa médiatisation répond à cette nouvelle alliance de l'image et de l'argent qui se substitue à celle du Trône et de l'Autel.

Pardonnez d'illustrer trivialement ce propos par le psychodrame consternant de l'équipe nationale de football, mêlant désinvolture et grossièreté, suffisance et insuffisance mais qui renvoie notre peuple à l'idée que les élites, même sportives, ne s'intéressent qu'à elles-mêmes.

Mais aujourd'hui, Monsieur le Président, Mes Chers Collègues, notre session nous convie à un important travail pour l'avenir, au-delà de l'écume des jours.

Par le croisement de plusieurs rapports, l'enjeu alimentaire est au cœur de nos débats, qu'il s'agisse de l'importance de l'agro-alimentaire pour la Bretagne, du lien entre la souveraineté alimentaire et la lutte contre le réchauffement climatique ou encore des évolutions de la politique agricole commune.

Commençons par le premier engagement qui sera tenu et qui avait été pris pendant la campagne électorale, celui de donner une nouvelle impulsion au développement économique régional.

Ce rapport traduit la volonté de mettre l'Agence Economique de Bretagne au cœur de la stratégie régionale de développement économique en faisant de l'Agence Economique de Bretagne, l'Agence régionale de développement et de l'innovation. Cela traduit une orientation politique majeure, forte de cinq priorités.

- Le développement de stratégie de filières. Avec la mise en œuvre des Contrats de filières, les contrats d'objectifs emploi formation, la Charte de Progrès pour l'emploi notamment.
- Le développement de l'innovation. Avec la mise en œuvre du schéma régional de l'innovation, l'intégration de Bretagne Innovation au sein de l'AEB.
- Le renforcement de l'international. Avec la volonté d'aboutir à une mise en œuvre concrète du Pacte Breton pour l'internationalisation des entreprises, initiative engagée courant 2009 par la Région qui vise à fédérer et mutualiser les moyens et actions des différents opérateurs régionaux à l'international.
- La mise en place d'une politique ambitieuse d'attractivité et d'image. Avec la mise en œuvre concrète de la « marque Bretagne », fruit de l'étude d'image réalisé courant 2009.
- Le développement de l'initiative entrepreneuriale.

Deuxième enjeu que je souhaiterais évoquer, celui du climat et de la solidarité internationale lié au rapport « climatsat »

Le projet Climatsat consiste en l'implantation à Brest d'un centre mondial de services d'expertise aux régions pour la lutte contre le changement climatique.

Pourquoi Brest et la Bretagne pour une première implantation en France d'une structure liée à l'ONU ?

La Bretagne, particulièrement Brest, a retenu l'attention de l'ONU en raison de la concentration de compétences, d'outils de recherche et d'entreprises performants en matière d'imagerie satellitaire, de climatologie, d'océanographie et de télécommunication.

Ce projet a été acté par un protocole d'accord signé en octobre 2008 à St Malo lors du sommet mondial du réseau des gouvernements régionaux pour le développement durable dont la Région Bretagne est membre.

Ce programme s'inscrit dans un projet de solidarité mondiale, entre les régions du Nord et du Sud. Un programme quinquennal doté de 70 millions de dollars ayant pour but de sensibiliser et de former 500 collectivités territoriales aux enjeux du changement climatique, en appuyant 50 régions dans l'élaboration de leur Plan climat territorial intégré (PCTI), en appuyant la mise en place d'une centaine de projets.

Les missions de Climatsat dans ce contexte visent à permettre aux régions de construire leur PCTI sur la base d'études satellitaire, en permettant d'établir des plans d'action d'atténuation, en identifiant les vulnérabilités du territoire, et en réalisant des bilans carbone.

Il s'agit donc d'accompagner les collectivités territoriales locales dans leurs projets de réduction d'émissions de gaz à effets de serre et d'anticipation ou d'adaptation aux conséquences du réchauffement climatique – érosion du littoral, multiplication d'épisodes climatiques violents...

La Région agit au quotidien pour atteindre ces objectifs : en accueillant à Brest le Centre International d'expertise Climatique CLIMSAT et la plateforme nationale de recherche sur les énergies marines ; en soutenant le développement de l'énergie éolienne, (l'objectif des 1000 MW est en passe d'être atteint faisant de la Bretagne la 3^{ème} région productrice de France) ; en réalisant les travaux de maîtrise d'énergie dans les lycées et le logement social ; en faisant du transport ferroviaire et du TER une priorité majeure.

Les partenariats nord-sud, le programme d'urbanisme durable Eco-FAUR, la mise en action de l'Etablissement Public Foncier, la politique volontariste de reconquête de la qualité de l'eau, de gestion intégrée des zones côtières, de préservation de la biodiversité... contribuent également à cet objectif global.

Cette prise de conscience infléchira progressivement notre politique bretonne de coopération décentralisée. Elle aura pour priorité l'accès à l'eau, l'alimentation, et les questions liées au changement climatique.

Les Régions, qui sont souvent en première ligne face aux événements climatiques extrêmes, devront en effet demain faire preuve de créativité pour imaginer de nouvelles méthodes de gestion de leurs territoires, de nouvelles voies de développement, d'association des populations, de partenariat entre elles.

La souveraineté alimentaire au Nord comme au Sud doit s'appuyer sur les agricultures respectueuses des équilibres sociaux, écologiques et culturels. Cet impératif est particulièrement crucial dans les pays où la population souffre d'insuffisance alimentaire et/ou de déficit hydrique. Nous entendons contribuer fortement à développer des partenariats qui privilégient les systèmes alimentaires locaux. Enfin, une véritable politique de solidarité doit aussi faire en sorte que nos modes de production et de développement ne nuisent pas à ceux de ces pays, en particulier en ce qui concerne la sécurité alimentaire.

Troisième enjeu, lié aux deux premiers, le dossier lié à la P.A.C.

La Région Bretagne est bien au cœur de la réflexion européenne relative à l'avenir de l'agriculture.

Nous n'avons d'ailleurs pas pour cela attendu la sollicitation du nouveau Commissaire puisque un lourd travail, salué par l'ensemble des acteurs nationaux et européens, avait été fait en concertant l'ensemble des acteurs régionaux dès 2008.

Il s'agit donc de s'inscrire dans la continuité de la position régionale sur le bilan de santé de la PAC, votée à l'unanimité en 2008.

Ce nouveau document constitue donc la base d'une position bretonne qui nous permettra de former des alliances avec d'autres régions françaises via l'association des Régions de France mais aussi européennes, et ainsi peser sur les choix européens.

Il sera non seulement porté à la connaissance de la Commission européenne, mais également à celle du Parlement européen qui bénéficie de la procédure de codécision en agriculture depuis l'entrée en vigueur du traité de Lisbonne.

Ce travail s'inscrit dans le calendrier européen de réforme de la PAC, qui comporte une consultation plus approfondie par la Commission européenne à l'automne 2010.

Il marque également la première étape du projet régional de nouvelle alliance entre la Bretagne et son agriculture sur lequel le Conseil régional se penchera en détail lors d'une session à venir.

L'enjeu alimentaire est vital pour l'Europe et la vocation première de l'agriculture est la production alimentaire. Face à l'exigence alimentaire, la PAC devra s'intéresser à l'ensemble de la chaîne de production agroalimentaire pour devenir une politique agricole et alimentaire qui veillera à respecter la souveraineté alimentaire des pays tiers.

Evidemment, cette évolution devra se produire sans négliger les enjeux de développement et d'aménagement rural, sans minimiser les rôles sociaux environnementaux indissociablement liés à l'agriculture de demain.

Concrètement, la DM1 qui sera soumise à notre approbation dégage 2 millions d'Euros pour l'installation de jeunes agriculteurs et les économies d'énergie en milieu agricole.

Développement économique breton, inscription de notre action à l'échelle mondiale dans le défi de lutte contre le réchauffement climatique, engagement vigoureux dans l'évolution de la PAC, voilà, Monsieur le Président, Mes Chers Collègues, le sens de notre action qui prend en compte l'interdépendance des sujets et des enjeux.

Tout est ainsi profondément lié. Notre projet pour la Bretagne est local et global. Il porte cette ambition de la cohérence des politiques publiques. Tous ces rapports contribuent bien à donner corps à cette volonté que les bretons ont exprimé en mars dernier : faire de notre région une Bretagne solidaire, créative et responsable.

La complexité de ces sujets, leur austérité technique, la difficulté d'en faire pédagogie nous éloignent sans doute de la commodité médiatique, de la simplicité de quelques slogans.

Pourtant, par delà ces obstacles, c'est bien d'emplois, des conditions de vie quotidienne de nos concitoyens qu'il s'agit. C'est l'honneur de notre assemblée de se saisir de ces questions en contribuant à apporter des réponses novatrices, adaptées et spécifiquement bretonnes.

Un mot, M. le Président, mes chers collègues, sur les services publics: après les tribunaux, maintenant les services des douanes et de la concurrence, de nouvelles interrogations surgissent sur l'éventualité d'un redécoupage des territoires de santé.

L'ARS n'a pas vocation à incarner une forme de jacobinisme de proximité qui déciderait sans nous de l'avenir de l'offre de santé pour les bretonnes et les bretons.

L'enjeu mérite notre engagement et notre absolue vigilance.

Je ne voudrais pas terminer ce propos sans évoquer le sujet qui préoccupe aujourd'hui toutes celles et ceux qui vivent de leur travail ou qui n'en vivent pas parce que le chômage les exclut, le sujet des retraites.

D'abord pour affirmer, haut et fort, l'entière solidarité des élus socialistes et apparentés aux manifestant(e)s qui expriment leur rejet, non d'une réforme mais d'une réelle régression sociale.

Ce n'est ni le lieu ni l'instant de développer mais tout de même, nous ne pouvons retenir notre indignation face à un projet tendant à faire travailler plus ceux qui commencent à travailler les plus jeunes avec les salaires les plus bas.

Nous ne pouvons cautionner une méthode qui consiste à culpabiliser, à intoxiquer l'opinion publique, puis à organiser une pseudo-concertation pour enfin faire peser l'effort toujours sur les classes sociales qui retirent le moins de fruits de leur travail.

Le bouclier fiscal pour les uns, le glaive de la régression pour les autres.

Ceux qui nous gouvernent devraient prendre garde : le creusement des inégalités institué en méthode de gouvernement, la désinvolture en lieu et place du dialogue, la déliquescence des mœurs politiques, de la mission Boutin aux cigares d'un ministre en passant par les usages discutables de logements de fonction ministériel, tout cela crée un climat délétère, dangereux, potentiellement explosif et en tout cas insupportable à celles et ceux qui vivent la souffrance sociale et le labeur quotidien.

« Mon seul adversaire, celui de la France, n'a jamais cessé d'être l'argent » : cette parole que l'illustre Général nous a laissée dans ses mémoires devraient hanter ceux qui cherchent à prospérer à l'ombre de son rayonnement historique.

Je vous remercie.